

Chela'h

29 Juin 2024
23 Sivan 5784

1350

La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Le monde, créé en l'honneur des justes

« Et ils décrièrent le pays qu'ils avaient exploré. » (Bamidbar 13, 32)

Dans le commentaire du Zohar sur notre paracha (Chla'h-Lékha 158b), nous pouvons lire la discussion suivante qui se tint entre Rabbi Yéhouda et Rabbi Aba : si D.ieu savait que l'homme fauterait et devrait être puni par la mort, pourquoi l'a-t-il créé ? En outre, pourquoi a-t-il placé les êtres humains dans ce monde, alors qu'ils sont tous destinés à mourir, aussi bien ceux qui se consacrent à l'étude de la Torah que ceux qui vaquent à d'autres occupations ? En effet, celle-ci ne les préserve pas de la mort. Rabbi Aba lui répondit : « Pourquoi donc t'ingénies-tu à comprendre les voies de l'Éternel et Ses décrets ? Questionne-toi sur ce que tu as le droit de savoir et de regarder, plutôt que de faire des investigations sur ce qui t'est interdit. » Les voies divines sont impénétrables, comme il est dit : « Les choses cachées appartiennent à l'Éternel, notre D.ieu » (Dévarim 29, 27) et on ne doit pas poser de questions ni faire de recherches à ce sujet, conclut le Zohar.

Je me suis demandé pourquoi la question de Rabbi Yéhouda, portant sur la nécessité de la création de l'homme, a été rapportée par le Zohar sur la section de Chla'h-Lékha. Il aurait a priori semblé plus logique qu'elle le soit sur celle de Béréchit qui traite de ce sujet.

Je répondrai en m'appuyant sur cet enseignement de nos Sages (Yoma 53b) : « A côté du Saint des saints, près de l'arche de l'Alliance, il y avait une pierre à partir de laquelle le monde a été fondé, comme l'affirment nos Maîtres selon lesquels le monde fut créé à partir de Sion. Dans une braïta, Rabbi Eliezer affirme qu'il fut créé depuis son centre. » Avec l'aide de D.ieu, j'ai pensé, sur le mode allusif, que cette pierre de fondation, en hébreu éven hachta, renvoie au fait de boire les eaux de la Torah, comparée à l'eau, comme il est dit : « Ah, vous tous qui avez soif, venez, voici de l'eau ! » (Yéchaya 55, 1) En d'autres termes, le monde est fondé sur la Torah, ce qui corrobore l'interprétation de nos Sages (Pessa'him 68b) du verset « Si Mon pacte avec le jour et la nuit pouvait ne plus subsister, si Je cessais de fixer des lois au ciel et à la terre. »

Lorsque les explorateurs décrièrent les défauts de la Terre sainte, ils firent peur aux enfants d'Israël afin de les dissuader d'y entrer. Il va sans dire que ces mauvaises paroles étaient également dirigées contre la pierre d'assise qui s'y trouvait. Or, médire de cette pierre revenait à médire des eaux de la Torah qu'elle représente, péché d'une très grande gravité.

En outre, de nombreuses mitsvot ne peuvent être accomplies qu'en Israël, comme la chémita, le yovel, la orla, les différents prélèvements et les sacrifices. Caractérisée par les nombreuses mitsvot qui y sont accomplies, c'est une terre de nature spirituelle, vouée à l'observance de la Torah. Aussi, lorsque les explorateurs la dénigrèrent, c'est comme s'ils médirent de la

Torah, ce qui revient à médire du Roi du monde, la Torah étant composée de Ses Noms.

Les explorateurs tombèrent à ce piètre niveau et c'est justement pourquoi le Zohar rapporte ici la question de Rabbi Yéhouda. Il se demanda s'il valait réellement la peine de créer des hommes si impies, alors que D.ieu savait à l'avance qu'ils se comporteraient ainsi et l'irriteraient. Par leur médisance sur la Terre sainte, ils portèrent atteinte à la Torah, méprisèrent le Roi des rois et causèrent la destruction des deux Temples. Dès lors, pourquoi avoir créé de tels hommes ? De même, pourquoi avoir créé le monde à leur intention ? Rabbi Aba répond à cette question en soulignant que « les choses cachées appartiennent à l'Éternel ».

Nos Maîtres affirment ('Houlin 92a) que le monde se maintient par le mérite de quarante-cinq justes. Ils enseignent par ailleurs (Sifri, Ekev 47) que, de même que le ciel et la terre sont éternels, les Tsadikim le sont, car le monde a été créé pour eux. Dans une aggada sur Béréchit (49, 1), il est écrit : « Quand le Saint béni soit-Il constate qu'une génération va se conduire mal, Il y cherche un juste par le mérite duquel Il pourra maintenir le monde. Car il suffit d'un seul pour assurer sa pérennité. » Il en résulte que l'univers se maintient par le mérite des Tsadikim qui se vouent jour et nuit à l'étude de la Torah afin de satisfaire la volonté divine. Quant aux mécréants, ils jouissent gratuitement de ce monde grâce à eux.

Il est dit : « Donc, ainsi parle l'Éternel à la maison de Yaakov, lui, le libérateur d'Avraham. » (Yéchaya 29, 22) Et le Zohar de s'interroger (Vayikra 57, 1) : Yaakov est-il le libérateur d'Avraham ? C'est pourtant le Tout-Puissant qui l'épargna de tout malheur !

Il répond qu'il en est effectivement ainsi. Au moment où Nimrod jeta Avraham dans une fournaise, D.ieu le jugea, examinant ses mérites. Les anges demandèrent par quel mérite il serait sauvé, tandis qu'il ne pouvait s'appuyer sur celui de ses ancêtres. Le Saint béni soit-Il considéra alors le mérite de son petit-fils Yaakov, qui se consacrerait à l'étude de la Torah et décida de lui accorder le salut.

Ceci met en exergue un remarquable principe. Le mérite de la bonté dans laquelle Avraham excellait et celui de la vaillance incarnée par son fils Its'hak – prêt à se laisser sacrifier sur l'autel – ne lui furent d'aucun secours pour être épargné des flammes de la fournaise. Seul le mérite de la Torah que Yaakov, « homme intègre, assis dans les tentes », était appelé à étudier le sauva. Tel est l'immense pouvoir de la Torah qui, dans ce monde, assure la vie à ceux qui l'observent et, dans le suivant, leur réserve une bénédiction infinie.

Puisse notre Torah nous tenir lieu de mérite et nous garantir la protection et puissions-nous ne jamais l'abandonner ! Amen.



	All.	Fin	R. Tam
Paris	21h40*	23h04	00h41
Lyon	21h16*	22h33	23h47
Marseille	21h04*	22h17	23h22
Tel Aviv	19h29	20h34	21h03
Jérusalem	19h13	20h31	21h01

(*) Prière d'allumer à l'heure de votre communauté.

Paris * Orh 'Haïm Ve Moché

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem * Pninei David

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod * Orh 'Haïm Ve Moshe

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana * Kol 'Haïm

Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il



Hilloula

Le 26 Sivan, Rabbi Yonathan ben Duziel

Le 27 Sivan, Rabbi 'Hanina ben Tradion

Le 28 Sivan, Rabbi Israël Zeev Gustman, Roch Yéchiva de Netsa'h Israël

Le 28 Sivan, Rabbi Chlomo Dana

Le 30 Sivan, Rabbi Yom-Tov Yédid Halévi

Le 1er Tamouz, Yossef Hatsaddik

Le 2 Tamouz, Rabbi Yossef Benoualid

GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



La Guémara protège la vue

Un jour, je recevais le public au sein du complexe communautaire Yad Avraham de New York lorsqu'un Juif, à la veille d'une grave opération des yeux, me demanda de le bénir par le mérite de mes ancêtres. Il s'agissait d'un homme observant scrupuleusement la Torah et les mitsvot, consacrant chaque matin un moment à l'étude du daf hayomi, avec une régularité sans faille.

En entendant sa demande, je lui répondis avec le sourire : « Un Juif qui utilise ses yeux pour étudier chaque jour la Guémara, ne rate aucun office et accomplit les mitsvot, ne peut pas perdre la vue. Car il ne peut s'en passer pour étudier et suivre l'office dans son livre de prières ! »

Je posai ensuite ma main sur ses yeux et, afin de l'encourager à l'approche de l'opération, j'ajoutai : « Vous n'avez aucune crainte à avoir ! »

Quelques mois s'écoulèrent jusqu'à notre rencontre suivante. Aussitôt, il me rappela la brakha que je lui avais donnée à l'époque. Je m'en souvenais très bien. « Vous rappelez-vous avoir posé votre main sur mes yeux ? » me demanda-t-il, puis il poursuivit son récit : « Avant l'opération, le spécialiste m'examina une dernière fois et là, surprise, il m'annonça que mes yeux n'avaient plus aucun problème ; l'intervention pouvait être annulée. Stupéfait, il me demanda si j'avais une explication à ce phénomène surnaturel. »

« Ce n'est pas ma main qui a fait ce miracle, lui répondis-je, partageant sa joie et son émotion, mais les pages de la Guémara que vous approfondissez jour après jour. La guérison vient de D.ieu et je ne comprends pas plus que votre médecin comment cela a pu arriver ; il ne m'est jamais venu à l'idée que mon geste allait vous guérir. Je suis certain que, plus que tout autre facteur, c'est la Torah qui vous a permis de guérir. »

DE LA HAFTARA

« Yéhochoua bin Noun envoya (...) » (Yéhochoua, 2)

Lien avec la paracha : Dans la haftara, on nous relate l'épisode où Yéhochoua envoya deux explorateurs en reconnaissance de la Terre Sainte, tandis que la paracha retrace un épisode présentant des similitudes, sous le leadership de Moché Rabbénu.

CHEMIRAT HALACHONE

Faire l'éloge d'un homme juste

Il est permis de faire l'éloge d'un homme dont la piété est de notoriété publique, y compris devant son ennemi. Car ce dernier ne pourra le blâmer et, s'il tente de le faire, tous sauront que ses paroles sont sans fondement.



Paroles de Tsaddikim

Comment réveiller les enfants le matin ?

« **Dis-leur de se faire des franges aux coins de leurs vêtements, dans toutes leurs générations.** » (Bamidbar 15, 38)

Voilà l'histoire de deux frères dont l'un demanda à l'autre de le réveiller le matin en se levant pour partir à l'école. Celui-ci accepta et se mit à le réveiller tous les jours. Mais, au fur et à mesure, il se rendit compte que cette tâche n'était pas si aisée et lui prenait beaucoup de temps. Aussi eut-il l'idée suivante : introduire les fils de ses tsitsit dans l'oreille de son frère afin de le réveiller. Idée testée et approuvée, puisque celui-ci se réveilla immédiatement.

Un jour, leur père entra dans leur chambre et vit ce scénario. Il pensa alors qu'il était peut-être interdit d'utiliser ainsi les fils des tsitsit, objet servant à l'accomplissement d'une mitsva et ne devant être employé qu'à cette fin.

Rabbi Bentsion Felmann zatsal répond (Chlamim Mitsion) que, dans le Choul'han Aroukh (21, 1), il existe en effet une loi explicite selon laquelle il est interdit d'utiliser les fils des tsitsit pour un autre usage que celui de la mitsva, car cela reviendrait à mépriser celle-ci. A priori, il est donc interdit de réveiller quelqu'un en lui chatouillant l'oreille à l'aide des fils des tsitsit.

« Néanmoins, ajoute le Rav Felmann, j'ai entendu que, lorsque le Rav Eliahou Lopian zatsal était Machguia'h à Kfar 'Hassidim, il avait l'habitude, avant la prière, d'entrer dans les chambres des ba'hourim pour les réveiller et, quand il ne parvenait pas à réveiller l'un d'eux, il le faisait en touchant son oreille par les fils de ses tsitsit. Le réveil était alors immédiat. »

Dans l'introduction à l'ouvrage Lev Eliahou, ceci est évoqué en détail et l'éditeur écrit : « J'ai aussi entendu cette histoire de l'un des élèves qui étudiait à la Yéchiva de Rav Lopian à cette période. Montrant du doigt son oreille, il me dit : "Cette oreille a eu le mérite d'être effleurée par les tsitsit de Rav Eliahou Lopian." »

D'après cela, il est évidemment permis de réveiller quelqu'un pour la prière à l'aide des tsitsit, car on les utilise ainsi pour les besoins d'une mitsva, ce qui est permis.



PERLES SUR LA PARACHA

Un monde à l'envers

« *Tous éminents parmi eux.* » (Bamidbar 13, 2)

Dans le terme nassi (éminent), on retrouve les mots yèch (il y a) et ayin (il n'y a pas).

L'auteur du Déguel Ma'hané Ephraïm en déduit l'idée suivante : le prince de tribu (nassi) se considérant comme inexistant (ayin) est une personnalité éminente, alors que celui se considérant comme quelqu'un d'important (yèch) est d'une piètre valeur.

La valeur temporelle du fil d'azur

« Dis-leur de se faire des franges aux coins de leurs vêtements, dans toutes leurs générations, et d'ajouter à la frange de chaque coin un cordon d'azur. » (Bamidbar 15, 38)

La mitsva d'attacher des fils d'azur aux tsitsit est l'une de celles pour lesquelles nous attendons l'éclaircissement du prophète Eliahou.

Jusqu'à aujourd'hui, certains pensent que nous devons attacher des fils d'azur aux tsitsit et d'autres sont d'avis contraire. D'après le 'Hatam Sofer, le verset précité fait allusion au fait que les fils blancs des tsitsit doivent toujours être attachés, contrairement aux fils d'azur.

En effet, pour les tsitsit eux-mêmes, c'est-à-dire les fils blancs, il est dit « aux coins de leurs vêtements, dans toutes leurs générations », alors que, concernant l'ordre « d'ajouter à la frange de chaque coin un cordon d'azur », il n'est pas écrit « dans toutes leurs générations ». Cela laisse entendre que l'obligation d'ajouter des fils d'azur n'est pas atemporelle.

Priorité à l'autre

« *Cela formera pour vous des franges et vous le verrez et vous vous rappellerez tous les commandements de l'Eternel, afin que vous les exécutiez.* » (Bamidbar 15, 39)

L'auteur de l'ouvrage Olamo Chel Aba rapporte une belle interprétation au nom du Tsadik de Liska sur cet enseignement de la Guémara : « A partir de quand peut-on réciter le Chéma du matin ? (...) D'autres affirment qu'il est possible de le dire dès l'instant où l'on peut voir et reconnaître son prochain à une distance de quatre amot. »

Dans la récitation du Chéma, figure le verset « Et vous le verrez et vous vous appellerez tous les commandements de l'Eternel, afin que vous les exécutiez. » A travers la loi précitée tranchée par nos Sages, nous pouvons lire en filigrane notre devoir d'accomplir tout d'abord les mitsvot envers notre prochain – « et vous le verrez » pouvant se rapporter à celui-ci – pour, seulement ensuite, nous soumettre au joug divin et observer également toutes les autres, dont les tsitsit nous rappellent l'obligation. Car, il est exclu de penser qu'il serait possible de n'accomplir que les mitsvot envers D.ieu et d'ignorer celles relatives à autrui.

Les portes du ciel ouvertes

« *Afin que vous ne vous égariez pas à la suite de votre cœur et de vos yeux.* » (Bamidbar 15, 39)

Rabbi Aharon Roté, que son mérite nous protège, auteur du Chomer Emounim, affirme que, si un homme marchant dans la rue et confronté à une vision interdite se maîtrise et en détourne son regard, toutes ses prières seront exaucées, car ce sera un moment favorable dans le ciel.

DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



Intimement lié à ses saints ancêtres

Dans notre paracha, il est dit au sujet de Calev : « *Attendu qu'il a été animé d'un esprit différent.* » (Bamidbar 14, 24) Rachi explique : « Deux esprits, l'un qui s'exprimait par les lèvres et l'autre par le cœur. Aux explorateurs il avait dit : "Je suis de votre côté dans le complot", mais dans son cœur, il était décidé à dire la vérité. C'est pourquoi il eut la force de les faire taire, comme il est dit : "Calev fit taire le peuple soulevé contre Moché." (Ibid. 13, 30) » En marge de ce verset, Rachi commente : « Il les fit tous taire. "Contre Moché" : pour qu'ils écoutent ce qu'il allait dire de Moché. Il cria en disant : "Est-ce seulement cela que nous a fait le fils d'Amram ?" L'auditeur croyait qu'il dirait du mal de Moché. Aussi, fâché contre ce dernier à cause des paroles des explorateurs, ils se turent tous pour écouter ce mal. Il dit alors : "N'a-t-il pas fendu pour nous la mer, fait tomber pour nous la manne, suscité pour nous des cailles ?" »

D'où Calev eut-il l'audace de s'opposer à tous les autres explorateurs et de réprimander le peuple ?

Notons qu'avec les initiales et les lettres finales des mots roua'h a'hérèt (un esprit différent), on obtient, en ajoutant un, le mot 'hévrat (compagnie).

En d'autres termes, bien que Calev allât explorer la terre en compagnie des autres explorateurs, il s'identifiait profondément à ses ancêtres enterrés à 'Hevron. C'est pourquoi, lorsqu'il fit taire les enfants d'Israël pour parler, tous pensèrent qu'il s'apprêtait à médire de Moché. Mais, quand ils se turent, il leur révéla sa réelle position et son profond lien avec les saints patriarches.

LA FEMME VERTUEUSE

Grandes lignes de la personnalité d'une femme vertueuse de notre peuple, à la mémoire de la Rabbanite Mazal Madeleine Pinto, de mémoire bénie



« Elle ceint de force ses reins et arme ses bras de vigueur. »

Dans notre génération, nombreuses sont les jeunes filles courageuses désirant se marier avec un jeune homme se vouant à l'étude de la Torah, conscientes de sa valeur suprême et de la récompense incommensurable qu'elle réserve à l'homme. Une fois mariées, elles prennent sur elles le joug du gagne-pain afin de permettre à leur mari de se consacrer pleinement à l'étude, quittes à devoir affronter toutes les épreuves et difficultés qu'elles acceptent avec joie, joie d'être les véritables partenaires du monde de la Torah.

D'autres désirent jouir de la Torah en même temps que de la matérialité. Elles veulent épouser un homme érudit et riche, sérieux dans son étude, mais sachant aussi profiter de ce monde. La réalité nous montre que ce modèle n'est pas toujours une réussite : parfois, ils n'ont au bout du compte ni l'un ni l'autre. A l'inverse, ceux qui s'arment de patience méritent, à terme, de voir l'accomplissement des paroles de nos Sages « Quiconque observe la Torah dans la pauvreté finira par l'observer dans la richesse. » Le mazal de la matérialité sourit à certains, qui jouissent de l'aisance, tandis que celui de la spiritualité sourit à d'autres, dont le bonheur authentique de voir une descendance droite est indescriptible.

La Rabanite Margalit Yossef – qu'elle repose en paix –, épouse de Maran Rabénoù Ovadia Yossef, de mémoire bénie, incarne l'éloge du verset « Elle ceint de force ses reins et arme ses bras de vigueur. » En effet, elle se sacrifia toute sa vie pour l'étude de la Torah, acceptant la pauvreté et les difficultés l'accompagnant, en particulier durant les premières années de son mariage, afin de permettre à son mari d'étudier sans le moindre dérangement. Elle prit en charge toute la gestion de la maison et l'éducation des enfants, de sorte que son mari puisse se vouer pleinement à l'étude et à l'enseignement de la Torah. Tout au long de sa vie, elle renonça aux jouissances de ce monde pour lui permettre de rédiger ses ouvrages qui éclairent le monde de la Torah.

Maran lui était toujours très reconnaissant pour son dévouement, même après son décès. Dans les introductions à ses ouvrages saints, il écrit : « Ce livre est dédié à la mémoire de mon épouse, l'éminente Rabanite, femme vertueuse, Margalit bat Zakhia – qu'elle repose en paix – qui, par son exceptionnel dévouement pour moi comme pour nos enfants qu'elle éduqua, me permit d'arriver où je suis. » Dans

l'éloge funèbre qu'il prononça sur elle, il dit : « La Rabanite se chargeait de tout le nécessaire pour notre foyer. Elle a éduqué nos enfants dans la voie de la Torah. Bien souvent, je n'étais au courant de rien. Quand un des enfants était malade, je l'ignorais. Elle l'amena elle-même chez le docteur. Même lorsqu'elle était en fin de grossesse, elle porta l'un d'eux jusqu'à l'hôpital, refusant de me déranger. Quant à moi, je ne savais même pas qu'il était malade. Quelqu'un vint me demander des nouvelles de mon enfant et je ne compris pas pourquoi. Qu'avait-il donc ? Il m'expliqua qu'il l'avait vu à l'hôpital. Je n'en savais rien. Où trouve-t-on une femme pareille ? Tel fut le dévouement qu'elle a toujours témoigné afin d'éviter de me déranger et de me détourner de mon étude. »

L'opération a réussi

Consciente de l'importance du suivi dans l'étude de la Torah, la Rabanite Eliachiv – qu'elle repose en paix – évitait elle aussi de déranger son mari pour qu'il puisse s'y consacrer sans interruption. Un des membres de sa famille a témoigné qu'outre son souci de pourvoir à tous les besoins de leur foyer, ce qui était loin d'être facile et l'obligeait souvent à renoncer à ses propres besoins basiques, elle s'efforçait aussi, au prix d'un grand sacrifice, de ne pas déranger son mari dans son étude. Elle prenait souvent ses enfants dans les bras pour éviter qu'ils pleurent et déconcentrent son mari dans son étude.

Lorsque l'un de leurs enfants, malade, dut se faire opérer, la Rabanite jugea nécessaire de demander l'avis de son mari avant de donner le feu vert aux médecins. De l'hôpital, elle se rendit directement à son lieu d'étude, « Ohel Sarah », où il se trouvait continuellement.

Cependant, lorsqu'elle s'en approcha, elle entendit la voix mélodieuse de son mari en train d'étudier et fit aussitôt marche arrière. Elle ne pouvait se résoudre à l'interrompre.

Elle retourna alors à l'hôpital afin d'y faire opérer son fils, mais, une fois de plus, elle pensa qu'elle ne pouvait prendre cette décision sans consulter son mari et avoir son accord. Aussi se dirigea-t-elle à nouveau vers son *beit hamidrach*.

Arrivée à proximité de celui-ci, la douce mélodie de l'étude parvint à ses oreilles. Toujours incapable de l'interrompre, elle se dit toutefois qu'il était question d'une opération, d'un danger de vie, cas pour lequel elle ne saurait trancher seule. Elle revint trois fois sur ses pas, mais ne put se décider à interrompre l'étude de son mari. Finalement, elle décida de donner l'accord aux médecins pour l'opération de son fils, en endossant l'entière responsabilité.

Tard dans la nuit, lorsque son mari revint de son étude, leur fils avait déjà passé l'opération. Elle lui raconta alors qu'elle avait réussi et qu'il était en convalescence à l'hôpital.